

L'école en danger : un collectif se mobilise !



La rentrée 2014 avec 12 élèves inscrits dont 2 scolarisables seulement en fin d'année a été un petit cru : Le départ d'une famille en décembre a porté le nombre d'élèves inscrits à 11; L'inspecteur d'académie, s'il reconnaît l'excellence de l'enseignement délivré et la qualité de vie de nos écoliers dans un milieu protégé ne nous a pas caché la situation de précarité de notre école du fait d'un si petit effectif !

L'école dans notre commune est un pôle de vie essentiel qui, s'il disparaît, signe l'endormissement définitif de St Julien du Gua ! En l'absence d'école, la possibilité pour une famille avec de jeunes enfants de vivre dans la commune devient très problématique voire impossible; Le territoire risque fort d'être à court terme un lieu déserté entre population vieillissante et résidences secondaires occupées seulement quelques jours dans l'année.

Nous devons tout tenter pour éviter cette extrémité en nous mobilisant ! Un collectif pour la sauvegarde de l'école a vu le jour en décembre 2014 composé des parents d'élèves, de l'institutrice, de certains usagers et de représentants de la municipalité; la liste des membres composant ce collectif ne demande qu'à s'étoffer : n'hésitez pas à nous rejoindre si vous vous sentez concernés !

La commune dispose actuellement de 4 appartements en cours de rénovation qui pourraient être occupés très rapidement! Il s'agit de trouver des familles avec enfants désireuses de s'installer chez nous avant la rentrée 2015 ;

Formidable atout à faire connaître: l'institutrice de l'école pratique la pédagogie coopérative de Freinet. Cette méthode s'appuie sur deux axes forts : les projets coopératifs menés en groupe et les parcours individualisés permettant de personnaliser les apprentissages en respectant le rythme de chacun et en encourageant l'autonomie chez l'enfant.

Le collectif entreprend plusieurs actions dans ce but :

- Petites annonces passées sur le bon coin concernant les locations d'appartements
- Distribution large de flyers dans les CAF, Centres médico-sociaux, Centres de loisirs, Ecoles, cabinets médicaux et para médicaux, Assistants sociaux, PMI, Conseil Général, Magasins, Lieux de travail...
- Interviews sur Fréquence 7, France bleue Drôme Ardèche, Radio des Boutières
- Articles sur le Dauphiné Libéré,
- Contact avec les services sociaux de Privas et d'Aubenas...

Nous vous tiendrons informés des suites de ce combat dont vous percevez bien l'enjeu lors de la prochaine parution de la guazette ;

Pour rejoindre le collectif, prenez contact avec Odile Marsal (04 75 66 86 16)

Diagnostic de l'état de nos routes départementales

Petit rappel :

RD 261 : De la Fayolle jusqu'au Moulinon en traversant le village

RD 244 : La Pervenche, Foulix, La Feuille puis Cevalas jusqu'à St Etienne de Serres

RD 58 : Route des croix de Ferrières

Une visite « détaillée » sur sites, avec le responsable du service des routes du Conseil Général a permis de visualiser les points délicats nécessitant une intervention des services d'entretien des voiries départementales.

Concernant la **RD 261 section Village/Le Moulinon**: Le rappel de la responsabilité des riverains s'agissant de l'élagage de leurs propriétés à l'aplomb du domaine public a été évoqué en voyant les fossés débordant de feuilles mortes.

Ces fossés devraient faire l'objet d'un nettoyage avant l'été. Des buses transversales à la chaussée ou des fossés seront aménagés pour évacuer l'eau de la route. Certains murets ou parapets seront remontés. Un renforcement devrait soutenir l'affaissement du virage, près du croisement de la route du Serret.

Concernant la **RD 261 section Village/La Fayolle** : Consolidation du virage de la Nicoule. La sécurisation des parapets sera poursuivie, la technique restant à définir (barrières de sécurité en bois ou en fer) la construction en pierres étant très onéreuse. La réalisation du marquage au sol, dans la montée du Col de la Fayolle, devrait être effective pour l'hiver 2015.

Concernant la **RD 244** : Le chantier concernant l'affaissement de la chaussée avant le pont d'Intres devrait commencer sous peu.

Concernant la **RD 58** : A la Chabanisse, avant le croisement du Théron, le pylône déchaussé par les fortes pluies d'octobre doit être consolidé et une buse doit être posée dans le talus pour recueillir les eaux pluviales et ainsi limiter le ravinement du précipice constitué de gravats peu compactés.

Georges BONILLO

« XVIII° Rallye Monte-Carlo Historique 2015 »

Une fois de plus, le Rallye historique de l'Automobile Club de Monaco a traversé le village. Une chance pensent certains d'entre nous. Toutefois, d'autres manifestent leur profond mécontentement lors de son passage le lundi 2 février en matinée. Cette année la présence de la neige n'a pas suffi à attirer un public élargi hormis une poignée de « vétérans ». Ces mêmes vétérans ont aidé l'équipage d'une PEUGEOT 504 Coupé, immobilisée sur la place de l'église.

Comme à chaque rallye et plus particulièrement lors des rallyes de régularité, le code de la route n'est pas respecté par la plupart des équipages. Cette fois-ci encore, le virage du « stop du centre bourg a été coupé » alors que des voitures pouvaient arriver en sens inverse!

Quant à la vitesse ...dans le village...et à la montée de la Fayolle....!!!. Près des 4 Vios, le pilote d'une voiture, contrôlée à une vitesse excessive a été sanctionné et s'est vu retiré son permis de course sur le champ.

Pour ou contre!!! Les différentes manifestations sportives, telles que les rallyes, l'équitation, l'ardéchoise, la tracassine, l'ultra'rdèche contribuent à la renommée de « Saint Julien du Gua » à travers l'hexagone et même au-delà. Les sportifs de passage reviennent....

Georges BONILLO et Denise NURY

Lancement du programme d'entretien sur le bassin versant de l'Auzène.

La compétence « Rivières » a été transférée à la CAPCA, étant déjà une compétence de la Communauté de communes de Privas Rhône vallées.

Selon informations récentes reçues du Syndicat Mixte Eyrieux-Clair (SMEC), cet organisme confirme dès l'automne 2015, le lancement d'un programme d'entretien de la végétation sur le bassin versant de l'Auzène et insiste sur l'importance de cette mesure en regard des enjeux liés aux conditions climatiques actuelles rencontrées.

Leur technicien de rivière effectuera préalablement, plusieurs visites de terrain pour préparer les futurs chantiers. Les travaux concerneront les zones à enjeux et ne traiteront pas systématiquement tout le linéaire du cours d'eau. Une réunion d'information sera proposée aux propriétaires concernés par ces travaux.

Le SMEC invite les propriétaires-riverains, dès à présent et à titre préventif, à demander conseil ou à s'informer (tél. : 04 75 29 44 18 / Site internet : www.eyrieux-clair.fr / Courriel : eyrieux-clair@inforoutes.fr).

Ce projet d'entretien de la végétation des rivières est particulièrement intéressant. En effet, la limitation du nettoyage des rivières est très lourde de conséquences. Lors des pluies torrentielles d'octobre 2013, les dégâts causés par l'Auzène à seulement quelques centaines de mètres de sa source, aux deux ponts submersibles des Riailles interpellent. En effet, les lits des rivières encombrés par de nombreux arbres, s'obstruent avec les rochers et les pierres, l'eau se détourne du lit normal, creuse et détruit tout sur son passage.

En parallèle, la municipalité poursuit ses recherches de mise en valeur de l'Auzène via plusieurs axes de réflexions dont un projet de parcours de pêche « No Kill »...

Pour info : sur les cours d'eau de 1ère catégorie, la période de pêche s'étend du 14 mars au 20 septembre 2015. Les cartes de pêche peuvent être acquises chez Marie-France BOUGNARD.

Georges BONILLO

Lutte contre le cynips

Voilà les recommandations transmises par le comité interprofessionnel de la châtaigne d'Ardèche. Merci de les respecter afin de

collaborer efficacement au travail d'éradication de ce problème de cynips.

Le cynips est désormais présent sur l'ensemble de la zone castanéicole et a commencé à impacter significativement la récolte sur les secteurs les plus touchés.

La lutte biologique contre ce fléau se fait par l'introduction de son parasite : **le Torymus**. 90 lâchers ont eu lieu en Ardèche en 2014 et un effort important va être fait en 2015 pour réaliser 600 lâchers. Une fois installé, ce Torymus passe l'hiver dans les galles sèches de cynips et n'en sort qu'à partir du mois d'avril. Or, considérant le faible nombre d'individus de Torymus implanté lors de chaque lâcher (une centaine en moyenne), il est primordial que ceux-ci ne soient pas brûlés ou broyés lors des opérations hivernales d'entretien des châtaigneraies.

« Le Syndicat de Défense de la Châtaigne d'Ardèche demande à tous les exploitants de ne pas brûler ou broyer leur bois d'élagage, porteur de galles sèches de cynips, avant le 15 mai, afin de ne pas détruire les Torymus implantés pour lutter contre le cynips. »

Plus d'informations sur la lutte contre le cynips : www.cynips-chataigne-ardeche.com

Le déneigement toujours aussi efficace !

Cette année, et pour la première fois après son prédécesseur émérite Jean-Marc GIRAUD, la majeure partie du déneigement de la voirie communale était confiée à Cyril MOUNIER et son tracteur équipé d'un jeu complet de chaînes et de l'étrave. Mickaël GIRAUD continuait le déneigement de son secteur.

Nous tenons à souligner ici leurs prestations qui ont été très appréciées pour leur efficacité, à la grande satisfaction de tous

ceux et celles qui, bien avant l'aube, doivent quitter la commune pour des raisons professionnelles.

Petit rappel : il appartient à chacun de débayer devant son domicile le « talus » de neige, inéluctable conséquence du passage d'une étrave !
Georges BONILLO

Vous cherchez un moment de pause...

Du samedi 6 au mercredi 10 Juin, un stage « Carnet de voyage » est proposé au Camping du Folastère.

Au sein d'une nature magnifique, se promener à travers les sentiers et les hameaux ...en étant attentif à nos impressions (ambiance, paysage, détail, émotion ou découverte particulière...Carnet de bord à la main, on prend des notes, on les met en formes et en couleurs... Il n'est pas nécessaire de savoir dessiner ou écrire.

Ka.Ty Deslandès, artiste peintre, se propose de vous accompagner dans ce voyage, aux sources mêmes de votre inspiration...

**Pour toute information contacter le Folastère
04 75 66 85 04/06 86 51 99 96**

Agenda de Mars à Avril :

- **Le Samedi 07 Mars** : "5ème rallye de la route de la châtaigne ardéchoise".

- **Le Mercredi 11 Mars** : A 19h conférence sur les rapaces nocturnes

- **Le Jeudi 19 Mars** : "16ème Rallye Monte-Carlo des énergies nouvelles.

- **Le Vendredi 20 Mars** : A partir de 20h veillée chez Evelyne et Gérard Giraud à la Grézière.

- **Le Samedi 28 Mars** : A 12h00 Repas de l'UNRPA et "2ème tour d'Ardèche historique".

- **Le Samedi 11 Avril** : A partir de 18h30 Reboule des veillées à la salle Gaston Giraud.

N'hésitez pas à nous faire savoir les événements ouverts à tous programmés sur le village.

Nous les inscrirons sur l'agenda de la Guazette.

Marie-Dominique PREVOT

Pose d'un nichoir à « Effraie des clochers » dans le clocher de l'église.

Dans le cadre de la sensibilisation et de la restauration de la population des Effraies en Ardèche, l'association « la ligue pour la protection des oiseaux », nous a proposé l'installation d'un nichoir dans le clocher de notre église.

Cette action sera menée le Mercredi 11 Mars à 15h30 et sera suivie à 19h00 à l'Espace G. GIRAUD d'une conférence de sensibilisation et de communication autour de « La Dame Blanche »



Jeune chouette Effraie des clochers © Florian Veau, LPO 07

« La Guazette »

**Journal de la commune de Saint Julien du Gua
Numéro 4 / Février 2015**

Commune de Saint Julien du Gua

Mairie, 07190 Saint Julien du Gua (France)

Tél. : 04 75 66 85 16 - Fax : 04 75 66 85 29

Courriel : mairie.st-julindugua@orange.fr

Directeur de la publication : Denise Nury

Commission de rédaction : Cathy COSTE, Marie-Dominique

PREVOT, Georges BONILLO, Odile MARSAL

Dessin /Photos : Aurore LOUBERSAC / LPO 07

Imprimé par nos soins

Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique